

LA LETTRE DU MAIRE



SEPTEMBRE 2017 n° 38

L'édito :

Madame, Monsieur,

L'été se termine et la rentrée scolaire occupe de nombreux parents, grands-parents et également tous les encadrants (enseignants et agents municipaux) auxquels sont confiés les enfants (435 annoncés, répartis sur l'ensemble des écoles pour les maternelles et primaires). Il faut aussi assurer la cantine (pour la plupart), les activités périscolaires, les propositions de sport ou de culture.

Côté travaux, nos services techniques ont aménagé la salle du cercle pour que la cantine de l'école privée y soit assurée, fait de l'entretien dans l'ensemble des bâtiments, du désherbage « mécanique »...et ils vont désormais consacrer leurs efforts sur deux chantiers importants : la rénovation des 32 douches du foyer Clariana et la transformation de l'ex chapelle de Glay en salle des fêtes. Nous vous tiendrons informés des avancées.

Le Pôle Médical fonctionne bien, une nouvelle orthophoniste va renforcer l'équipe : Mme Lucie BRIATTE débute le 1er septembre, elle habite sur St Clair du Rhône et louera le local que s'était réservé la Mairie pour la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile), local devenu inutile. Le troisième médecin généraliste arrivera le 15 février 2018, elle attend avant un heureux évènement.

Le local de la P.M.I. va finalement être intégré dans le Pôle Petite Enfance dont les travaux ont débuté autour de la Salle du Cercle. Ils sont moins spectaculaires que ceux des Ets LECLERC (pour l'instant) mais le bâtiment fera plus de 1 000 m2 et sera terminé en septembre 2018.

Voilà, en quelques mots, des nouvelles de votre commune. Le calme relatif de l'été va rapidement faire place à l'effervescence de cette rentrée et à la préparation de la fin d'année.

Olivier MERLIN



La collecte du don du sang a eu lieu le jeudi 27 juillet 2017.

72 personnes se sont présentées dont 7 nouveaux donneurs.

Un grand merci aux généreux donateurs.

ATELIERS MEMOIRE EN EVEIL

Une nouvelle session d'ateliers « Mémoire en éveil » débutera le mardi 12 septembre 2017.

Ces ateliers s'adressent à tous les seniors saint clairois de plus de 60 ans sans pathologie neuro-dégénérative.

Ils permettent d'améliorer notre capacité de mémorisation et de concentration avec des activités ludiques et dans une ambiance conviviale.

Ils ont lieu une fois par semaine, le mardi matin de 9h à 10h30 et ce, sur une période de 15 semaines.

Ils sont gratuits.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le 06 81 09 57 69.

Information :

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017)



Actualités CCPR



La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a lancé un site internet destiné à encourager et à faciliter la pratique du covoiturage :

www.covoiturage-paysroussillonnais.fr

Facile d'accès et gratuit, ce site simplifiera vos démarches en vous mettant en relation avec la ou les personnes effectuant le même trajet dans des tranches horaires compatibles.

SIGNATURE DU CONTRAT DE RURALITÉ

LE CONTRAT DE RURALITÉ CCPR-CCTB SIGNÉ

Le 19 juillet dernier, la communauté de communes du Pays Roussillonnais a officiellement signé le contrat de ruralité, élaboré conjointement avec la communauté de communes du Territoire de Beaurepaire. Ce document, co-signé avec l'Etat et le Département de l'Isère devrait permettre d'aider au financement de quarante-deux projets détaillés dans le contrat.

En mairie de Sonnay, Francis Charvet (CCPR) et Christian Nucci (CCTB) ont reçu le sous-préfet Florence Gouache et Sylvie Dezarnaud, qui représentait le président du Département Jean-Pierre Barbier.

En Isère, une dizaine de contrats de ruralité ont été signés. Si l'enveloppe dédiée au contrat CCPR-CCTB n'est pas encore connue, l'Etat allouera pour les contrats de la région Auvergne-Rhône-Alpes 22,7 millions d'euros pour l'année 2017.

Les dates à retenir :



Le comité des fêtes de St Clair du Rhône organise son **1^{er} SALON DU BIEN-ETRE** samedi 30 septembre de 10h00 à 20h00 et dimanche 1^{er} octobre 2017 de 10h00 à 18h00 à l'Espace Jean Fournet. Entrée gratuite. Possibilité de repas (assiettes froides) le midi pour les exposants et le public.

Pour animer ce Salon, nous avons contacté des professionnels de l'alimentation bio, cosmétique bio et artisanale, centres de massages, balnéo, remise en forme, esthétique et soins à domicile, etc...

Tout ce qui concerne **vos** bien-être !

Nous vous attendons nombreux pour cette toute première édition, qui pourra se renouveler tous les 2 ans (en alternance avec le Salon de l'Auto) si le succès est au rendez-vous.

Vous souhaitez exposer ? Vous pouvez nous contacter au 07 82 89 19 50 ou comitedesfetes.stclairdr@laposte.net

ANNULÉ FAUTE DE PARTICIPANTS

Samedi 16 septembre
TOURNOI DE POKER
Organisé par l'Association
Végas Poker Club



Samedi 7 octobre, Térésa Soriano, pastelliste formée à l'école des beaux arts de Lyon organise une exposition des meilleurs travaux de ses élèves adhérents de l'association Ha'Cor au Foyer Georges Némoz. Entrée gratuite



Dimanche 8 octobre, matinée aubergines farcies, organisée par Mammola Association, salle polyvalente de l'Espace Jean-Fournet.



Samedi 14 octobre, soirée dansante de l'A.S.R. FOOT.

Salle polyvalente de l'Espace Jean-Fournet.



Samedi 14 octobre, pièce de théâtre de la compagnie « beaucoup de bruit pour rien » 20h30 à la salle de spectacle. Organisée par la Commission Loisirs et Culture.

*A très bientôt pour une prochaine lettre ...
Le Maire, Olivier MERLIN.*